

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 9

**Buchbesprechung:** Une page d'histoire du XVIIe siècle : histoire des princes de Condé pendant les XVIe et XVIIe siècles [le duc d'Aumale]

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Une page d'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle.

C'est au récent volume du duc d'Aumale<sup>1</sup>, dont nous avons déjà parlé, que nous empruntons cette page d'un haut intérêt à la fois historique et d'actualité.

Il s'agit des suites de la fameuse bataille de Lens (1648), des troubles de la Fronde, de la campagne de 1649, du départ du roi pour Compiègne et de son retour à Paris, enfin des événements qui amenèrent l'arrestation du Grand Condé en 1650.

Laissons parler l'éminent auteur au moment de la rentrée du roi à Paris :

« Le Roi rentrant dans sa capitale semblait reprendre possession de son royaume; on le croyait, hors de Paris surtout, et l'honneur de ce bienfait revenait à M. le Prince : « Voilà un coup qui estourdyra bien du monde et à quoy je ne doute que Vostre Altesse n'ayt grande part. »<sup>2</sup> Rien de plus trompeur que cette apparence de triomphe et de pouvoir; le terrain est miné sous les pas de Condé. Entouré d'embûches et de séductions, responsable des refus blessants comme des faveurs imméritées, au fond il ne dispose de rien, ne peut satisfaire les sollicitations qui pleuvent sur lui, décourage les offres de service qui lui viennent de tous côtés, refuse de répondre aux appels répétés des amateurs de sédition. Cette carrière de duc de Guise, que Retz lui ouvrait au lendemain des Barricades, il a maintes fois occasion d'y rentrer : à la paix de Rueil, après l'échec de Cambrai, au retour du Roi, à chacune des crises que soulèvera le flux et le reflux des intrigues. Et toujours il s'arrête, ne pouvant se décider à conduire ces faméliques à l'assaut de l'Etat : « Je ne peux me résoudre à devenir le chef d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette sorte. »

» L'hésitation, les retours, les répugnances de l'honneur sont taxés de faiblesse; on a trop compté sur sa force pour lui pardonner de n'en pas faire usage; l'affront d'une protection hautaine est aussi vivement ressenti que le refus de seconder jusqu'au

<sup>1</sup> *Histoire des princes de Condé pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, par M. le duc d'Aumale, de l'Académie française. Tome cinquième. Paris 1889. Calmann Lévy, éditeur. 1 vol. in-8, 720 pages, avec un portrait du Grand Condé et un plan de la bataille de Lens.

<sup>2</sup> Gramont à M. le Prince. Pau, 28 août. A. C.

about un pernicieux dessein. D'implacables adversaires guettent ses moindres démarches, exploitent les caprices de son humeur, la violence de ses mouvements, son ardeur à épouser les querelles, les prétentions de ses amis, et cette activité dévorante qui n'a plus d'aliment. Il n'est pas assez battu de la tempête, assez refroidi par l'âge pour se renfermer dans le labeur administratif ou dans une studieuse retraite ; il reste agité ; l'inaction devient pour lui le plus grand des périls.

• Le parlement est bien déchu et ne saurait reprendre la direction que la guerre de Paris lui a ravie ; plus de prestige. Transformée en corps politique, cette grande cour de justice n'échappe pas au sort des assemblées qui, ayant goûté du pouvoir souverain, s'éprennent de l'arbitraire à l'égal des monarchies absolues. Jouet des factions, elles croient assurer leur indépendance en se plaçant au-dessus du droit pour écarter des embarras souvent imaginaires, et perdent leur autorité par l'abus même qu'elles en ont fait. La grand'chambre est encore l'arène où parfois les partis se rencontrent ; le foyer est éteint, le beau zèle pour le bien public a été submergé dans les cabales ; on lit encore le mot « réformes » sur la bannière ; mais, sauf quelques barbons, personne n'y songe. L'heure des travaux féconds est passée ; l'esprit turbulent subsiste plus stérile que jamais et sans excuse. La « vieille fronde » n'a pas désarmé ; elle ne compte plus que comme appoint. Voici venir la « fronde des princes. » Pourquoi ce nom ? Mettons Condé à part ; ceux qu'on appelle les princes, et Gaston et Conti, et les Vendôme, et même les femmes qui croient tout mener, ne sont que des comparses. A l'état latent d'abord, puis, à mesure que le parlement s'efface, avec des éclats de plus en plus vifs, la lutte, la vraie lutte, est engagée entre deux hommes qui, par leurs qualités comme par leurs défauts, appartiennent plus à l'Italie qu'à la France. Ce duel à outrance remplit toute la période des Frondes.

#### Les deux Italiens et M. le Prince.

• Gondi est de cette race des Pazzi, des Médicis *e tutti quanti*, qui, par leurs éternels complots, ne cessaient d'ensanglanter les temples et les palais de Florence. La conspiration est sa vie ; souvent il conspire contre lui-même. A dix-sept ans, il écrivait *con amore* un récit de la conjuration de Fieschi ; peu s'en faut qu'il n'avoue Catilina pour son idéal. Le sang gaulois coule aussi dans ses veines ; s'il reste transalpin par son génie, il est déjà Français

par la langue, par la culture, par certaines habitudes, j'oserais dire par les vices. Prodiges, vaniteux, il a toutes les audaces, ne connaît pas de frein ; son incomparable talent sait revêtir les théories inventées après coup, d'une forme si haute et si noble, qu'on oublie, en le lisant, le mensonge de cette vie.

» Le fils de Pietro di Mazzara nous présente un type différent ; celui-là conserve encore le parfum du terroir ; l'éducation de la curie romaine a développé le *scaltro*<sup>1</sup> sicilien : c'est le plus fort des deux. Moins artiste que brocanteur, grand joueur, méprisant le danger, trop avide pour être bon administrateur, il possède le génie politique à un point tel que cette faculté maîtresse lui tient lieu de conscience. Sur les affaires extérieures, diplomatie et guerre, il a des aperçus dont ses dépêches ne laissent pas deviner l'étendue : langage terre à terre, obscurité voulue, répétition, contradiction, tout est calculé pour arriver au but. Nul ne le surpasse dans les négociations ; son coup d'œil stratégique le tromperait rarement, s'il pouvait renoncer à la prétention de régler le détail militaire et se défaire des méfiances qui troublent la clarté de son jugement. Le goût de la perfidie, la fourberie habituelle, l'égareront trop souvent dans les relations avec les hommes.

» Tandis que Retz conduit l'attaque, fournit le thème aux pamphlétaires, inspire les motions présentées au parlement, souffle les favoris de Gaston, trace aux femmes leur rôle ou surprend leurs secrets, fait mouvoir une armée d'agents et toute la tourbe des Importants, le « gredin de Sicile » se cramponne au pouvoir, s'y défend par la ruse plus que par la force. Il est maître de la position et n'entend pas se laisser déloger : c'est lui qui dicte les moindres démarches, les discours, les actes de la Régente. Les commis de l'Etat sont à ses ordres ; le conseil du Roi lui fournit ses instruments. Parfois, il débauche les affidés de son adversaire, Laigues, Montrésor, La Boulaye, ou se croit trahi par les siens : à certains moments il accuse de défection jusqu'aux de Lionne et aux Le Tellier ; ce n'est pas seulement à la guerre qu'on voit le même agent porter des nouvelles dans les deux camps. Comme aux approches d'une place assiégée, les mines et contre-mines se croisent et s'entre-croisent si bien, qu'on ne distingue plus pour quel compte se poussent les galeries. Les pro-

<sup>1</sup> Il est assez difficile de fixer, même par une périphrase, le sens qui, en Sicile, s'attache à ce mot. Le *scaltro* est un composé de méfiance et de ruse, une sorte de politique un peu tortueuse, pratiquée dans toutes les affaires de la vie.

« cédés diffèrent moins dans le fond que dans la forme : ce qui s'appelle attentat d'un côté devient coup d'Etat de l'autre. Mazarin a fait tracer, par une des plumes les plus fines du siècle <sup>1</sup>, le code des coups d'Etat ; il n'a aucun scrupule à mettre ces maximes en pratique ; mais il craindrait d'user ce ressort en le faisant jouer trop souvent. Moins mesuré, plus pressé, le coadjuteur prodigue les attentats ; mêmes violences, même mépris du droit : il n'y a que le nom qui change, selon que l'acte est entrepris pour la défense ou la conquête du pouvoir.

» Cette guerre acharnée est coupée par quelques trêves, et ces accords passagers n'ont jamais qu'un but, la perte du même homme, du seul qui, par un singulier jeu de la fortune, fasse obstacle à des desseins si contraires, constant et commun adversaire des deux rivaux.

» M. le Prince est depuis longtemps condamné dans l'esprit de Mazarin ; si le cardinal se résigne à employer le capitaine ou même à chercher un abri près du héros, c'est pour mieux l'abîmer. Retz n'a pas ce parti pris ; au contraire, il est sympathique, regrette de n'avoir pu entraîner Condé, qu'il aurait même accepté pour chef à condition de le diriger. Mais la fatalité a changé les rôles ; *volens aut nolens*, M. le Prince fait avorter les complots du prélat, de même qu'il entrave l'essor du ministre : frein incommode pour l'un, barrière qui ferme à l'autre le chemin du pouvoir. Aussi se présente-t-il une occasion d'infliger à Condé quelque échec, de l'attirer dans un piège, de le pousser à quelque faute irréparable, de ruiner sa fortune, de lui ravir la liberté, la vie !... le concert s'établit entre les deux ennemis inconciliables sur tout le reste, et alors sans se parler, sans se voir, ils marchent en cadence comme de vieux alliés étroitement unis.

Retz, Mazarin et les dames. Projets de mariage.

Retz était petit, camard, mal bâti. Mazarin, qui avait des traits réguliers, la taille belle et l'air noble, se moquait volontiers de la mine que faisait son rival en habit de cavalier, « avec ses jambes torses dans des grègues rouges. » Et cependant c'est le coadjuteur qui a le plus d'empire sur les femmes, car il semble mieux leur appartenir et se livre avec plus d'abandon au pouvoir de leurs charmes ; quand il entendit que la Régente lui trouvait les dents belles, il faillit perdre le sens. Mazarin se possède davantage ; sa situation commande la prudence : un instant d'ou-

<sup>1</sup> Gabriel Naudé.

bli..., et la base de son autorité s'écroule ; la confiance de la Reine s'évanouit ; le voilà désarmé à la merci de ses ennemis ! Lui aussi, d'ailleurs, sait s'ouvrir un accès auprès de certaines femmes ; il est insinuant, devine leurs caprices, sert leurs vengeances ou l'ambition de leurs amants ; à celles dont il connaît la vénalité, il donnera de l'or. M<sup>mes</sup> de Chevreuse, de Guéméné, de Montbazou sont aux ordres, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, parfois des deux ; si M<sup>lle</sup> de Chevreuse est plus particulièrement sous la dépendance de Retz, elle ne sépare pas ses intérêts de ceux de sa mère. Déjà écoutée, mais gênée par ses embarras d'affaires, prudente, la Palatine ne quitte pas encore le second plan et ne tient les fils d'aucune négociation. Portant légèrement son voile de veuve, la duchesse de Châtillon tend ses lacets autour de Condé, fixe le prix de ses services. Généreuse, haute de cœur et de caractère, M<sup>me</sup> de Longueville n'écoute que les conseils de sa fierté, quand elle n'est pas égarée par son dévouement à l'ambition d'autrui. La paix de Rueil ne s'était pas étendue jusqu'à la maison de Condé ; le chef de la famille restait séparé de son frère et de sa sœur : lorsque Conti se présenta à la cour avec Marsillac, ce fut pour négocier l'alliance des frondeurs avec Mazarin. Puis il y eut un premier rapprochement : M<sup>me</sup> de Longueville reparut à Chantilly ; les événements ne tarderont pas à réunir complètement tous les membres de la famille, ce qui redoublera l'anxiété du cardinal, surexcitera sa jalousie, précipitera le dénouement.

» Le rôle des femmes dans les intrigues de la Fronde a été assez souvent étudié ; on sait quelle place y tiennent les fantaisies amoureuses, et comment les meneurs ont réussi à mettre en œuvre les caprices, les rancunes, les calculs de celles qui changent volontiers de galants, voire le dévouement des âmes généreuses qui rachètent leur faute par la constance et l'abnégation, enfin les querelles et les compétitions à propos de mariage. Mères, amis, oncles, tuteurs se disputent les héritières, les grands noms ; d'autres s'acharnent à rompre les alliances qui serviront la fortune de leurs adversaires, et ces rivalités multiplient la confusion. M. de Longueville veut marier sa fille<sup>1</sup>, Mazarin, ses nièces, Retz sa maîtresse<sup>2</sup>, Condé cherche à établir ses amis et la sœur de cette Marthe que son cœur a suivie dans le cloître. « Mademoiselle, » la plus grande dame et le plus riche parti de France, est en quête pour son compte, sans se soucier ni de différences

<sup>1</sup> Fille du premier lit, celle qui deviendra duchesse de Nemours.

<sup>2</sup> Au moins celle que le coadjuteur affichait alors, M<sup>lle</sup> de Chevreuse.

d'âge <sup>1</sup>, ni de la guerre, ni des luttes politiques; rêvant d'épouser les premiers souverains d'Europe, l'Empereur, le roi de France; prête à se contenter des princes sans Etats, Charles II d'Angleterre, M. de Lorraine, qui n'a encore que trois femmes, ou à descendre jusqu'au héros, pourvu qu'il soit de sang royal. Madame la Princesse tombe-t-elle malade, Anne-Marie-Louise d'Orléans s'éprend aussitôt de l'homme qu'elle détestait par-dessus tout, disent ses Mémoires; elle semble surprise que la fièvre n'ait pas fait disparaître l'obstacle qui la séparait de Condé et que la mort ait épargné Clémence de Maillé. On ne saurait dire jusqu'où cette princesse, qui devait finir par tomber dans les bras du cadet Lauzun, poussait alors la naïveté de son immense orgueil, ne comprenant rien à l'indifférence que rencontrent ses rêves, à la froideur de son propre père. Elle aura une heure de pouvoir; mais, en ce jour, elle s'agite à peu près seule dans l'empyrée où elle plane, et les affaires de ce monde ne se ressentent guère des projets qui traversent son cerveau.

Les « nièces ». Rupture du mariage Mercœur; « adieu, Mars! » (septembre).

Tout autre est l'émoi autour des « nièces », de ces fameuses nièces mystérieusement amenées de Rome, présentées avec éclat ou rejetées dans l'ombre selon le vent qui souffle, vivant tantôt en princesses, tantôt en recluses. Que de colères, que de tempêtes soulèvent les projets formés pour leur établissement! Que de soucis elles causent au cardinal! et sans qu'il puisse pénétrer l'avenir, entrevoir comment l'une d'elles viendra à la traverse de son plus grand dessein <sup>2</sup>, déjà que d'embarras! Mais il compte s'assurer par elles de grandes alliances, de solides appuis; sa pensée ne vise pas encore la maison royale; cela viendra bientôt; en attendant le jour où cette haute destinée s'ouvrira devant la plus belle, la plus vertueuse de ces jeunes filles <sup>3</sup>, il cherche dans les rangs élevés, et toujours il rencontre Condé qui lui barre la route.

C'est sur celui qui portera probablement un jour le grand nom de Guise que Mazarin avait d'abord jeté les yeux; mais M. le Prince fit épouser au duc de Joyeuse la fille du comte d'Alais,

<sup>1</sup> En 1649, la fille de Gaston avait vingt-deux ans, Louis XIV, onze, et Charles II, dix-neuf.

<sup>2</sup> Marie Mancini faillit faire manquer le mariage de Louis XIV avec la fille du roi d'Espagne.

<sup>3</sup> Anne Martinozzi épousa le prince de Conti en 1654.

sa cousine germaine<sup>1</sup>. Le jeune duc de Richelieu aura les trésors de sa mère; il tient déjà le gouvernement de cette place du Havre que son oncle s'était réservé avec tant de jalousie, l'ancre de salut des premiers ministres; Mazarin guettait cette proie. Duc, forteresse et millions, tout est enlevé par une jeune veuve active, adroite et résolue, la sœur de Marthe du Vigean<sup>2</sup>. Sensible au déboire de son ministre, la Reine en voulut mortellement à Condé; M. de Richelieu fut presque considéré comme un criminel d'Etat pour avoir, par son mariage, introduit dans la citadelle du Havre une amie du vainqueur de Rocroi.

Reste le clan des Vendôme: turbulents, factieux, affaires embrouillées; mais le sang de Henri IV, grand état, hautes prétentions, racines profondes dans le peuple comme dans la noblesse. Il y a là matière à diverses combinaisons, qui permettront au cardinal d'appriivoiser peut-être cet intraitable Beaufort et surtout de soustraire l'amirauté à M. le Prince.

Pendant que Condé employait son influence à maintenir les troupes dans le devoir, assurait l'autorité royale en Bourgogne, la rétablissait en Provence, assistait le Roi de ses deniers, les généraux et le cardinal de ses conseils, celui-ci se liait aux mortels ennemis de ce fidèle serviteur de l'Etat, aux plus infatigables perturbateurs du repos public. Avec la main de sa nièce, Laure Mancini, acceptée par le duc de Mercœur, voici le cadeau de noces que Mazarin allait offrir aux Vendôme: « La proposition de donner à M. de Beaufort la survivance de l'amirauté et la Catalogne à M. de Mercœur me paraît fort belle; la Reine l'aura fort goûtée<sup>3</sup>. »

Les fiançailles devaient se faire le 19 septembre au matin, et les « espousailles » le soir. Le 14, Mazarin, rencontrant Condé au Palais-Royal, le pria de signer au contrat. M. le Prince s'excusa sur ce qu'il n'était pas parent; « mais, ajouta-t-il, j'ai, de mon côté, diverses demandes à présenter, d'abord et surtout le Pont-de-l'Arche promis à M. de Longueville ». — Sage ou non, c'était une des conditions de la paix de Rueil. — « Ce sont de ces en-

<sup>1</sup> Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, était le frère du duc de Guise, qui n'avait pas d'enfant, mais qu'il précéda au tombeau (1654). Le 3 novembre 1649, il épousa la fille unique de Louis de Valois, comte d'Alais, petit-fils de Charles IX et du connétable de Montmorency. Le mariage, arrangé par Condé dès le commencement de 1648, fut retardé pendant près de deux ans par les manœuvres de Mazarin.

<sup>2</sup> Anne de Fors, veuve de M. de Pons, épousa le duc de Richelieu, fils de M<sup>me</sup> d'Aiguillon, petit-neveu du cardinal.

<sup>3</sup> Mazarin à Le Tellier, 25 juillet.



gagements que l'on prend avec l'intention de ne pas les tenir », répliqua le cardinal en riant. Déjà fort mal disposé, M. le Prince éclate sur cette réponse, parle avec la dernière violence et sort en lançant un de ces traits qui restent enfoncés dans la blessure : « Adieu. Mars ! »

Que signifie cette injure, si ce n'est un cri de guerre ? « Mon fils appréhende que les affaires ne s'aggravent », écrivait aussitôt la princesse douairière, et elle rappelait Nesmond pour avoir auprès d'elle ce fidèle conseiller pendant la crise<sup>1</sup>. Aux armées, on se comptait, et le nombre n'était pas en faveur des amis de « l'homme aux glands »<sup>2</sup>. Retz, toute la Fronde, se jetait dans les bras de Condé; mais celui-ci s'en tient à son dire : « Je suis d'une naissance à laquelle la conduite des Balafres ne convient pas », et il laisse « accommoder son affaire ». Non, quoi qu'on ait pu dire, « il n'avait pas de penchant à la guerre civile »<sup>3</sup>.

L'accommodement de Condé avec Mazarin réunit les deux Frondes.

Trois jours après la bourrasque, le Pont-de-l'Arche était donné à Longueville, l'amirauté reprise par la Reine, le mariage Mercœur abandonné; un souper lugubre cimentait cette paix mal bâtie, et Mazarin, dans une très humble déclaration (2 octobre), livrait à Condé ce que nous appellerions aujourd'hui le personnel, la nomination aux charges et bénéfices. Par réciprocité, M. le Prince assurait le cardinal « de son amitié, promettant d'entretenir une parfaite intelligence avec lui et de le servir dans tous les intérêts de l'état et les siens particuliers envers tous et contre tous. — LOUIS DE BOURBON<sup>4</sup> ».

Le cardinal a dévoré l'affront; sa vengeance n'est pas prête; il s'en tire par une manœuvre, obtient de la Reine un commentaire qui met à l'aise sa conscience assez large : ses renonciations sont nulles; la distribution des places, la feuille des bénéfices lui resteront avec l'amirauté; le mariage Mercœur se fera; mais il tient une signature qui conserve toute sa valeur. En montrant les quelques lignes que nous venons de transcrire, il va dissoudre le groupe, chaque jour plus nombreux, qui avait les yeux sur Condé;

<sup>1</sup> Madame la Princesse douairière au président de Nesmond, 16, 17 septembre. A. C.

<sup>2</sup> Un des sobriquets donnés à Mazarin. C'est ainsi que le médecin Bourdelot le désigne en racontant cet épisode à Girard. A. C.

<sup>3</sup> Motteville.

<sup>4</sup> 2 octobre. Original autographe. A. C.

les défections deviennent faciles; les frondeurs vont marcher ensemble contre « le perfide » qui a promis son amitié au Mazarin, et le prétexte est tout trouvé pour conclure l'accord avec Retz.

Incident de Jarzé. Irritation de la Reine.

Autre faute! La Reine offensée comme son ministre! l'incident de Jarzé.

Par un coup de fortune inespéré, cet écervelé était devenu capitaine des gardes; mais la chance tourna vite: son bâton lui fut redemandé. Il se vanta d'avoir fait poser les armes à La Boulaye dans le Maine, et ce spadassin le désarma dans la forêt de Compiègne. Il prétendait avoir contraint le duc de Beaufort à quitter le pavé, et celui-ci lui ayant jeté tout un souper à la figure en plein « jardin Renard », Jarzé se laissa calmer un peu facilement, malgré Boutteville, qui était de la partie et voulait que le sang coulât<sup>1</sup>. De leur côté, les princes qui avaient joué les premiers rôles dans l'algarade, le duc de Beaufort d'un côté, le duc de Candale de l'autre, ne se montrèrent guère plus chatouilleux sur le point d'honneur: celui-ci prétendant ne pouvoir se battre hors Paris sans être arrêté par ordre du cardinal; celui-là se disant sûr d'être écharpé par le peuple s'il tirait l'épée contre son cousin dans Paris. Donc nulle réparation d'une telle offense. La piteuse issue de cette querelle ne rabattit pas l'outrecuidance de Jarzé: Cornette des cheveu-légers de la garde, il continua de se présenter chez la Reine, d'y prendre le ton badin et familier. Tout à coup il fut chassé avec mépris; on l'accusait de s'être vanté d'une royale bienveillance et de prétentions qui n'auraient pas reçu un trop mauvais accueil, M. le Prince, qui le protégeait, l'ayant vu brave à la guerre<sup>2</sup>. refusa de croire à tant d'extravagance, prit vivement parti, emmena son client à Saint-Maur, et supplia Sa Majesté de recevoir un serviteur méconnu (novembre). Le cardinal fit grand bruit, n'eut guère de peine à transformer une réclamation assez hautaine en offense impardonnable, et, feignant de ne plus pouvoir défendre l'honneur de sa souveraine contre une omnipotence insolente, engagea la Reine à céder; c'était lui faire prononcer l'arrêt de M. le Prince.

Et puis la tumultueuse assemblée de la noblesse, agitée de querelle pour les rangs, les brevets, les honneurs du Louvre! Ici

<sup>1</sup> Boutteville (le futur maréchal de Luxembourg) à M. le Prince. A. C.

<sup>2</sup> *Vide supra*, p. 54.

encore M. le Prince, porte-voix de M<sup>me</sup> de Longueville, trouve le moyen de raviver de vieilles haines, de provoquer des inimités nouvelles. Chacune de ces petites victoires, ces mariages conclus ou empêchés, ces citadelles distribuées, ces tabourets concédés, les humiliations infligées à la Régente et au ministre, usaient son autorité, armaient ses ennemis, resserraient les mailles du filet qui l'enveloppe. La mine est chargée; comment mettre le feu à la mèche?

Tentative et procès de La Boulaye (décembre).

« Condé donne dans le panneau ». Coalition.

Le 11 décembre, on tira sur Guy Joly, conseiller au Châtelet, magistrat médiocre, qui, pour acquérir quelque crédit, avait pris en mains les intérêts des rentiers de l'Hôtel de ville. Aussitôt, le président Charton se démène, criant qu'on assassinait les amis du peuple, et le fameux La Boulaye parcourt le « palais », flamberge au vent, suivi d'une trentaine de coquins. On le laissa passer; personne ne s'émut. Toute la scène était jouée: Joly s'était fait une plaie au bras avec des pierres à fusil; il le raconte dans ses Mémoires. Ce premier coup manqué, la bande de La Boulaye se porta vers le pont Neuf, et le soir fit feu sur le carrosse de M. le Prince. Averti par Mazarin, celui-ci n'était pas dans sa voiture, qu'on avait remplie de laquais; l'un d'eux fut tué. Les acteurs de cette tragi-comédie appartenaient au coadjuteur ou au duc de Beaufort; c'est à ceux-ci qu'on s'en prit: « M. le Prince donna dans le panneau; plus tard il vit clair<sup>1</sup> ».

« Il y a des témoins qui déposent qu'on en vouloit à la vie de M. le Prince », écrivait Mazarin le 19 décembre; mais qui le savait mieux que lui, puisqu'il avait empêché Condé de retourner à Saint-Maur? Et il connaissait bien La Boulaye, le frondeur acharné, qui, du commandement des bandes insurgées, vient de passer dans le cabinet d'Ondedei<sup>2</sup>, et qui bientôt réclamera sa récompense<sup>3</sup>, récompense si méritée que le cardinal mourant recommandera ce coupe-jarret à Louis XIV « comme un homme

<sup>1</sup> Retz.

<sup>2</sup> Carnets de Mazarin.

<sup>3</sup> Dès le mois d'avril 1650, La Boulaye écrivait à de Lionne, se vantant « de prôner la pureté des intentions de Son Eminence ». En septembre, il se plaignait d'être oublié, et en novembre: « Bien que je sois de vos serviteurs le plus affectionné, je suis des moins considérables... *en attendant les effets de votre justice* qui, tels qu'il puissent être, ne m'empêcheront jamais de vous servir ». (A Mazarin.) A. C.

qui a très bien servi<sup>1</sup> ». Cette série de coïncidences est fâcheuse pour la réputation de Mazarin.

Quel pouvait être le but de l'attentat? provoquer une sédition? cela échoua; — tuer M. le Prince? on en courut la chance; — entraîner Condé dans une série de fausses démarches? cela réussit à souhait.

Le procès commença immédiatement; le 22 décembre, le procureur général déposait ses conclusions: elles mettaient en cause Retz, Beaufort et le conseiller Broussel. Que faisait dans le réquisitoire ce vieux magistrat, austère et respecté? Déjà on criait au scandale en voyant appeler sur la sellette, sans preuves éclatantes, un archevêque de Paris et un petit-fils de Henri IV; mais pour Broussel, pas même de soupçon! Aussi les avocats généraux avaient-ils refusé de signer les conclusions. Le tumulte fut grand, et c'est ce qu'on voulait. « Le premier président prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère: Patience, messieurs, dit-il, allons d'ordre. Messieurs de Beaufort, coadjuteur, et Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous; sortez de vos places. » Alors une clameur s'élève: que M. le Prince sorte aussi! Poussant leur riposte, les frondeurs demandent qu'on informe d'abord sur la tentative contre Joly; le coup portait dans le vide, mais c'était une manière d'insulte à l'adresse de Condé; or « celui qui savait vaincre les ennemis sur le champ de bataille ne pouvait souffrir d'être maltraité dans le parlement ». Puis vinrent les vacances de Noël. M. le Prince « eut de violents soupçons de l'artifice du cardinal et voulut s'adoucir ». Il n'était plus temps. On le tenait engrené dans ce procès tout machiné qui ne servait qu'à le compromettre et à l'aveugler. Comment n'a-t-il pu saisir aucun des fils de la trame qui s'ourdissait? Les négociations du ministre et du coadjuteur devenaient presque publiques; ils cheminaient à ciel ouvert. Chaque jour amenait de nouvelles recrues dont on payait le concours par actes authentiques.

A la dernière heure, quand le pacte était déjà conclu, Retz eut un remords: si Condé fait un signe, donne une lueur d'espoir, le coadjuteur lui ramènera toute la fronde, avec les dames, les princes... et il laisse deviner ce qui se prépare. Mais M. le Prince s'en tient à ses engagements, refuse d'entendre aucune ouverture, de comprendre les allusions. Retz frappe en vain à maintes portes, chez Perrault, La Moussaye, Toulangeon; le duc d'Orléans hésite

<sup>1</sup> La Rochefoucauld.

tait encore : il fallut un siège en règle, commencer par l'attaque des dehors, démolir l'abbé de La Rivière; après plusieurs assauts, Gaston capitula dans les premiers jours de janvier 1650. Il ne restait plus qu'à exécuter M. le Prince.

M. le Prince arrêté et conduit à Vincennes, 18 janvier 1650.

Priorato raconte avec admiration la scène qui se passait, le 18 janvier 1650 au matin, dans le cabinet de Mazarin. De Lionne écrit sous la dictée du cardinal; Condé entre subitement, reçoit le plus tendre accueil et, tout en causant, s'approche de la table; le secrétaire d'Etat n'a que le temps de cacher ses papiers, simule un autre travail; le prince et le ministre échangent des protestations d'amitié, se promènent dans la chambre; il s'agit de mettre la main sur quelques misérables compromis dans le procès La Boulaye ou dans l'affaire des rentiers; cela peut causer du trouble; ne serait-il pas à propos de faire monter à cheval une ou deux compagnies de la maison du roi? Condé approuve: « Prenez le marché aux chevaux<sup>1</sup> comme lieu de rassemblement, et mettez-y Miossens »; puis il s'en va. De Lionne avait achevé sa rédaction; le cardinal signa l'ordre d'arrêter M. le Prince, et Miossens était commandé pour l'escorte.

Le soir, M. le Prince revint au Palais-Royal, monta chez la Reine, restée au lit souffrante; Madame la Princesse douairière était à son chevet. Après un échange de paroles banales, Sa Majesté congédia les visiteurs. C'est la dernière fois que Condé vit sa mère. Il se rendit à la salle du conseil, chercha querelle à l'abbé de La Rivière, causa avec Mazarin et d'Avaux; on lui trouvait l'air anxieux. Le duc d'Orléans ne parut pas, se souciant peu de voir violer sous ses yeux la parole qu'il avait donnée à son cousin. Les autres membres du conseil arrivèrent successivement, entre autres le prince de Conti et M. de Longueville le dernier. Aussitôt Mazarin fit avertir la Régente qu'on l'attendait; c'était le signal convenu. Anne d'Autriche se mit en prière avec son fils.

Le cardinal appelle l'abbé de La Rivière: « J'ai un mot à vous dire »; et il sort avec lui. Au même moment, le capitaine des gardes de la Reine entrait; M. le Prince crut que Guitaut<sup>2</sup> venait

<sup>1</sup> Ce marché se tenait le *samedi*, près des remparts, là où aboutit aujourd'hui la rue de la Paix. Celui du *mercredi* se tenait sur la rive gauche, mais hors Paris, au delà de Saint-Victor.

<sup>2</sup> François de Cominges. Son cousin, surnommé « le petit Guitaut », le futur correspondant de M<sup>me</sup> de Sévigné, était alors cornette des cheval-légers de Condé et fort dans l'intimité de M. le Prince. Voir ci-dessus p. 261.

lui parler de quelqu'un de siens, — car il protégeait toute la famille, — et s'avança : « Que me voulez-vous, Guitaut ? — Ce que je vous veux, monsieur ! j'ai l'ordre de vous arrêter avec le prince de Conti et M. de Longueville. — Guitaut, cette raillerie ne vaut rien ; cessons là, je te prie. — Monsieur, Votre Altesse peut bien connaître à mon air que ce n'est pas raillerie.... » Condé parut rêver un moment : « Au nom de Dieu, retournez auprès de la Reine ; je la supplie que je puisse lui parler ! »

Personne n'avait entendu. Condé se rapprocha du groupe des conseillers ; son visage semblait un peu ému : « Eh bien ! mes frères, nous sommes arrêtés ; moi qui ai toujours si fidèlement servi le Roi et qui me croyais assuré de l'amitié de M. le cardinal ! » — Tous restaient confondus : le chancelier s'offrit pour aller trouver la Régente ; Servien le suivit ; ils ne revinrent pas ; mais Guitaut reparut : « La Reine m'a commandé d'exécuter ses ordres. » M. le Prince avait retrouvé son sang-froid, parlait librement de choses indifférentes. « Soit : fit-il, mais où me conduirez-vous ? Je vous prie que ce soit dans un endroit chaud. »

Cominges, neveu de Guitaut et son lieutenant<sup>1</sup>, montre le chemin ; derrière la porte qu'il pousse, apparaît l'exempt Saint-Elam avec son bâton ; près de cet officier, sur le palier d'un degré fort obscur et sans lumière, se tiennent neuf gardes, carabine à la main. — Le souvenir des états de Blois passa par l'esprit de Condé ; il fixa Cominges : « Vous êtes gentilhomme ; que veut dire ceci ? — Sur mon honneur, monsieur, il ne s'agit que du bois de Vincennes. »

On traversa le jardin. M. de Longueville, « ayant mal à une jambe et ne trouvant pas agréable de s'en servir en cette occasion », marchait lentement, soutenu par deux hommes. Six heures venaient de sonner ; il faisait obscur, et la porte de la rue n'était pas encore ouverte ; quelques gendarmes du roi apportent des flambeaux. A la lueur des torches, Condé reconnaît les cavaliers qui chargeaient à côté de lui le 20 août 1648 ; il les regarde, s'arrête : « Ce n'est pas ici la bataille de Lens ! » s'écrie-t-il. Nul écho ne répond ; appuyés sur leurs armes, les soldats baissent les yeux. « Allons ! » et M. le Prince monte dans le carrosse qui venait

<sup>1</sup> Cominges (Gaston-Jean-Baptiste, comte de), homme d'esprit et de sens, très sûr et solide, lieutenant-général le 16 juillet 1652, mort le 27 mars 1670 à l'âge de cinquante-sept ans. — Son père, Charles, capitaine d'infanterie, avait été tué devant Pignerol en 1631. — Lui même, attaché de bonne heure à la personne de la Régente, servit peu à la guerre, mais remplit nombre de missions de confiance.

d'arriver. A la porte de Richelieu, Miossens prit l'escorte avec le détachement que Condé lui-même avait fait placer au marché aux chevaux.

Cette voiture sortant de Paris au galop, entourée de mousquetaires et de gendarmes, fut remarquée; des faubourgs on signala son passage. Le bruit se répandit que M. de Beaufort était reconduit au bois de Vincennes. Les rues se remplirent de monde; les chaînes furent tendues; Paris semblait prêt à prendre les armes. Quand on sut que c'était le vainqueur de Rocroi, Fribourg, Norlingue et Lens qui allait en prison, la colère se changea en allégresse; la ville fut couverte de feux de joie<sup>1</sup>.

Cependant, le carrosse qui emmenait les trois princes suivait de mauvais chemins de traverse sur les pentes de Montmartre et de Belleville; tout à coup il versa. Leste et alerte, M. le Prince s'élança dans la campagne. Le chef de l'escorte le retient: « Rassurez-vous, monsieur, je n'ai pris aucune précaution contre ce voyage »; et après une pause: « Cependant, Miossens, si tu voulais? — Monseigneur, partout ailleurs je suis votre serviteur; ici, je ne suis que le serviteur du Roi. » Et il mit la main sur la crosse de son pistolet.

Miossens était de la maison d'Albret, allié de la maison royale, ami de Condé, qu'il avait suivi dans plusieurs campagnes<sup>2</sup>.

Cinq chevaux de charrette, arrêtés au passage, relevèrent la voiture embourbée, et vers neuf heures du soir, les portes du château de Vincennes se refermaient sur les prisonniers. Cominges restait chargé de leur garde. Rien n'était prêt, ni lit ni souper. A La Pissotte, on trouva des œufs et du pain, pas de vin. « Mais Rantzau est ici », dit M. le Prince. Quelqu'un monta au haut du donjon où le maréchal était enfermé; en effet, il avait du vin. Les princes furent logés au-dessus de lui. Tandis que les soldats portaient de la paille, Condé prit des cartes laissées dans le corps de garde, et fit une partie avec Cominges. Souvent il posait son jeu, méditant, parlant seul ou s'adressant à son partenaire: « Comprenez-vous rien à mon arrestation? — Eh! monsieur, rappelez-vous pourquoi Tibère ne pouvait souffrir Germanicus. »

<sup>1</sup> On les ralluma un an plus tard quand Condé fut remis en liberté.

<sup>2</sup> Son frère, François-Alexandre, sire de Pons, avait épousé la sœur de Marthe du Vigean. — Son autre frère, François-Amanjeu, compromis dans un duel, avait été tiré d'affaire par le duc d'Anguien (1643. Voir t. IV, p. 497). — Lui-même, César-Phébus d'Albret, tête fine et railleuse, maréchal-de-camp et sous-lieutenant des gendarmes de la garde, s'était distingué en 1646 au siège de Dunkerque; il devint maréchal de France, prit le nom de d'Albret, et mourut en 1676, âgé de soixante-deux ans.

*Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri.*

Les grandes lignes de la conduite de M. le Prince sont belles; ses actions sont d'un fidèle sujet, d'un bon Français. L'attitude est hautaine, la parole imprudente, les procédés violents, les prétentions excessives; nuls ménagements, nulle mesure; il était incapable de modération: *Promptum ad asperiora ingenium*<sup>1</sup>. Avec les notes des « Carnets », quelques emprunts aux pamphlets du jour ou du lendemain, en relevant certains mots malheureux, de maladroites démarches, on peut lui faire un procès de tendance, sans trouver matière à aucune accusation sérieuse. Et puisque Cominges rappelait Germanicus et Tibère, nous pouvons citer Tacite: « *Causa periculi non crimen ullum, sed gloria viri*<sup>2</sup>. Il n'y avait pas de crime à punir, de péril à écarter; mais la gloire d'un homme faisait peur.

Reste la raison d'Etat, excuse de tous les méfaits politiques, des violences comme des faiblesses coupables. C'est l'argument qui a séduit bien des âmes honnêtes, entraîné plus d'un gouvernement à sa perte; c'est le manteau qui recouvre toutes les ambitions, les grandes comme les médiocres, le masque sous lequel se cachent la cupidité, la soif des honneurs. Combien peut-on compter d'actes honnêtes, vraiment courageux, profitables aux peuples, qui aient été inspirés par la raison d'Etat?

Mazarin faisait sonner très haut les faveurs que Condé aurait payées d'ingratitude: le commandement des principales armées, l'appui, les secours d'hommes et d'argent constamment prodigués. Rien de moins solide. C'est le feu roi qui avait mis le duc d'Anguien à la tête de l'armée victorieuse à Rocroi. En 1644 comme en 1645, le gouvernement de la Régente n'avait confié à Louis de Bourbon que des armées de second ordre; ce sont les événements qui, deux fois, ont appelé Anguien au delà du Rhin, lorsqu'il eut l'honneur de déloger Mercy devant Fribourg et de le battre à Norlingue. L'année suivante, il est mis sous les ordres du duc d'Orléans; le départ de ce prince lui vaut la conquête de Dunkerque. Le gouvernement de Catalogne était fort peu enviable; beaucoup pensèrent que cette mission cachait un piège. Condé fut envoyé en Flandre en 1648, lorsque personne ne voulait prendre la succession de Gassion. Il y fut peu soutenu; à ses avis on préféra toujours les suggestions de Rantzau. Mazarin laissa

<sup>1</sup> Tac., *Annales* I.

<sup>2</sup> Tac., *Agricola*.



dire que M. le Prince était responsable de la perte de Furnes et de Courtrai, sachant le contraire; le lendemain de la victoire de Lens, il dissimule un premier élan de joie pour exprimer le regret qu'on eût laissé échapper l'archiduc.

Le Clermontois! Au dire des contemporains, ce don fut fait à Condé pour le brouiller sans retour avec M. de Lorraine. L'amiralité! Si cette querelle se ranima, c'est que le cardinal rompit le traité: M. le Prince fit revivre ses prétentions, quand le ministre accepta celles des Vendôme et reprit cette grande charge à la Reine pour la donner comme cadeau de noces au duc de Mercœur, le fiancé de Laure Mancini. Au début de la régence, Condé avait sauvé le pouvoir de Mazarin par ses victoires, et en 1649 il « servit le Roi avec une fermeté désintéressée »<sup>1</sup>: l'armée d'Allemagne soldée et retenue dans la fidélité, Turenne ramené au devoir, Paris posant les armes, le Roi rentrant dans sa capitale, voilà l'œuvre de M. le Prince.

Pendant le cours de cette même année, Mazarin ne cesse de le desservir, et, pour mieux assurer sa ruine, enrôle les pires ennemis de l'Etat, ceux qui ont toujours trahi la France, agents publics du roi catholique, vivant des subsides de Bruxelles, allant y chercher le mot d'ordre, M<sup>me</sup> de Chevreuse, Laigues. Les intrigants, les conspirateurs de profession, tous ceux qui avaient échappé à la hache de Richelieu ou survécu à l'exil, depuis les plus grands, Gaston, les Vendôme, les dames, jusqu'aux plus décriés, Montrésor, La Boulaye, tous sont en action, dirigés par le ministre et le coadjuteur, préparent le terrain, procurent les consentements nécessaires, achètent ici le silence, là le concours. Les hommes de gouvernement, les simples serviteurs de l'Etat, ceux qui font les affaires sans être inféodés, soit à Retz, soit à Mazarin, restent en dehors ou n'interviennent que pour copier et transmettre des lettres.

Soutenu, poussé par la bande qui voulait mettre la France au pillage, Mazarin a-t-il le droit de dire que le trône était en péril et que l'arrestation des princes sauva la couronne? Les complots imaginaires servent d'excuse à toutes les violences et aux mauvaises actions; il faut frapper, dit-on, pour prévenir les coups de l'adversaire, — et souvent il ne s'agit que d'un adversaire supposé. — Rien ne prouve que Condé ait songé sérieusement à un changement de ministère, ce qui déjà n'était pas le renversement du trône. Quoique Chavigny eût du mérite, de l'ambition et de

<sup>1</sup> Motteville.

l'intrigue, ses menées, ses conférences avec le duc de Saint-Simon n'avaient rien de bien redoutable, et ne causèrent guère de soucis à l'ombrageux cardinal.

Condé avait le plus impardonnable des torts : il avait rendu trop de services ; il « gênait », et, reconnaissons-le, il ne faisait rien pour atténuer cette gêne ou calmer ce déplaisir. Sa prison devait pacifier le royaume, rétablir l'armée, donner la paix extérieure. Elle a rallumé la guerre civile, rejeté Turenne dans la défection, ouvert la France à l'étranger, retardé la paix pour dix ans. Le parlement, déjà bien effacé, va se déshonorer par ses faiblesses comme par ses variations.

M. le Prince avait le droit de dire : « Je suis entré en prison innocent », et il n'avait que trop raison d'ajouter : « J'en suis sorti le plus coupable des hommes ».

#### Le devoir dans les temps troublés.

Je continue ce livre comme je l'ai commencé, aux mêmes lieux, dans la disgrâce et sous le poids d'un exil que je crois immérité. Et me voici arrivé au moment critique : il me faut montrer le coupable dans le héros. Avant de poursuivre ce récit, je m'expliquerai sur cette faute que rien ne peut effacer. Les coups qui me frappent ne troublent pas la sérénité de mon jugement, et je tiens à conserver vis-à-vis de ceux qui prendront la peine de me lire la liberté d'appréciation que je retrouve au fond de mon cœur. Ce point acquis, je pourrai traverser cette époque douloureuse, louer le capitaine, admirer l'énergie déployée dans une mauvaise cause, sans craindre que les éloges adressés à l'homme de guerre incomparable ne ressemblent à une défense du prince coupable, à une apologie que ma conscience repousse.

Toute tyrannie est haïssable. L'homme de bien a le devoir de protester à tout risque contre l'acte tyranique qui, dans sa personne, atteint le public ; — de résister, de lutter même, si, au péril de sa vie, il peut mettre un terme à l'oppression de tous ! Il n'a pas le droit de troubler sa patrie, de la déchirer, d'y porter la guerre pour venger une offense personnelle.

La limite est facile à tracer, mais souvent les nuages la voilent ; au milieu des tempêtes, l'œil cherche vainement à la retrouver. — Jusqu'où va le devoir ? S'arrêter, est-ce faiblesse ou vertu ? Pousser outre, est-ce crime ou courage ? Nous verrons l'âme de Condé agitée de ce doute poignant ; puis le héros succombe, séduit par les sophismes des ambitieux subalternes, dominé par

la grandeur de ses passions. — Il n'a pas attendu l'heure du repentir : il s'est condamné lui-même avant le jour du suprême entraînement. Pour atténuer cette faute, hautement et fièrement confessée, dira-t-on, avec certaine école, que l'idée de la Patrie, si vivante dans l'antiquité, s'est tout récemment révélée aux sociétés modernes? Les grands coupables que l'histoire a jugés n'accepteraient pas l'absolution dédaigneuse que leur offrent les auteurs d'une théorie sans fondement : le prévôt Marcel avait la conscience de son crime lorsqu'il ouvrait à l'Anglais les portes de Paris, et le connétable de Bourbon conduisant les lansquenets de Charles-Quint avait été averti par la voix intérieure avant d'être appelé au tribunal de Dieu par Bayard mourant. — Non, quoi qu'on dise, la France n'est pas née d'hier, et ce n'est pas d'hier que nos pères ont commencé à l'aimer et à la servir; lisez la harangue de d'Aubray dans la *Satire Ménippée*, ou l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Et lorsque, aux heures obscures, les regards inquiets cherchent un phare dans l'ombre, quand les courages s'égarèrent et que les caractères s'effacent, écoutons les voix désolées qui, après cent ans de guerre, oublièrent Bourgogne et Armagnac pour se rallier au cri de *Vive la France!*... »



## BIBLIOGRAPHIE

Le titre V (Ecole de régiment) du règlement sur les manœuvres de l'infanterie française, modifié par décision du 3 janvier 1889, vient de paraître. Il ne contient que 27 pages embrassant les deux parties habituelles : 1<sup>o</sup> Formations à rangs serrés ; 2<sup>o</sup> Formations de combat.

Ce n'est en somme, dit le *Progrès militaire*, qu'une extension de l'école de bataillon et aucune règle nouvelle n'y est formulée. L'article 30 dit fort judicieusement, du reste, « qu'il n'est pas possible de prescrire une formation tactique normale de combat pour les grandes unités, cette formation étant subordonnée aux circonstances. »

Vient ensuite l'instruction pour les revues et les défilés (16 pages), qui constitue la partie vraiment utile de la nouvelle théorie. Là, non plus, rien n'est changé aux règles existantes.

Signalons, ajoute le même journal, une petite lacune qui existe déjà dans l'ancien règlement, et qu'on a omis de combler : Les capitaines, est-il dit, se placent pour défiler « à six pas devant le centre de la compagnie de tête de leur régiment, si le régiment est en colonne de bataillons en masse. »



ARMÉE SUISSE

MANŒUVRES DES III<sup>ME</sup> & V<sup>ME</sup> DIVISIONS 1889

DIRECTION

DES

MANŒUVRES

Répartition des troupes (Truppen-Eintheilung).

(Annexe à l'ordre N° 1.)

III. Division.

Commandant: Oberstdivisionär Feiss.

Stabschef: Oberstl. Boy de la Tour. Div.-Ingenieur: Oberstl. Frey.
Generalstabsoffizier: Hptm. Wildbolz. Div.-Kriegscommissär: Oberstl. Walker.
Div.-Adjutanten: Hptm. Wäber. Div.-Arzt: Oberstl. Moill.
Oberstl. Schlapbach. Div.-Pferdarzt: Major Gräub.

Guidencompagnie 3: Oberstl. Köchlin.

VI. Infanteriebrigade.

Commandant: Oberstbrigadier Vigier.

Generalstabsoffizier: Major Brüderlin.
Brigade-Adjutant: Oberstl. v. Erlach.
Brigade-Arzt: Major Schaffer.
Trainoffizier: Oberstl. Witschi.

V. Infanteriebrigade.

Commandant: Oberstbrigadier Wirth.

Generalstabsoffizier: Major Zwicky.
Brigade-Adjutant: Hptm. Gerber.
Brigade-Arzt: Major Dick.
Trainoffizier: Lieut. Jacky.

V. Division.

Commandant: Oberstdivisionär Müller.

Stabschef: Oberstl. Wassmer. Div.-Ingenieur: Oberstl. Ammann.
Generalstabsoffizier: Hptm. Hüssi. Div.-Kriegscommissär: Oberstl. Rohr.
Div.-Adjutanten: Hptm. Rey. Div.-Arzt: Oberstl. Massini.
und Oberstl. Burekhardt. Div.-Pferdarzt: Major Felder.

Guidencompagnie 5: Hptm. Lambert.

X. Infanteriebrigade.

Commandant: Oberstbrigadier Marti.

Generalstabsoffizier: Major Meyer.
Brigade-Adjutant: Hptm. Bertschinger.
Brigade-Arzt: Major Bohny.
Trainoffizier: Lieutenant Setz.

IX. Infanteriebrigade.

Commandant: Oberstbrigadier Scherz.

Generalstabsoffizier: Major Schmid.
Brigade-Adjutant: Hptm. Gertsch.
Brigade-Arzt: Major Burekhardt.
Trainoffizier: Oberstl. Piaget.

12. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Schneider.
Adjut.: Hptm. Bobren.
Bat. 34.
Major Klossner.
Bat. 35.
Major Jeanneret.
Bat. 36.
Major Wyss.

11. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Siegerist.
Adjut.: Hptm. Müller.
Bat. 31.
Major Kerren.
Bat. 32.
Major Freiburghaus.
Bat. 33.
Major Buhler.

10. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Bigler.
Adjut.: Oberstl. Siegenthaler.
Bat. 28.
Major Bratschi.
Bat. 29.
Major Grieb.
Bat. 30.
Major Brän.

9. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Will.
Adjut.: Hptm. v. Tscharnern.
Bat. 25.
Major Lanz.
Bat. 26.
Major Hubacher.
Bat. 27.
Major Breuzkofler.

20. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Kurz.
Adjut.: Oberstl. Held.
Bat. 58.
Major Sauerländer.
Bat. 59.
Major Fisch.
Bat. 60.
Major Bertschinger.

19. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Ringier.
Adjut.: Oberstl. Leupold.
Bat. 55.
Major Leupold.
Bat. 56.
Major Schneider.
Bat. 57.
Major Hintermann.

18. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Bischoff.
Adjut.: Hptm. Vischer.
Bat. 52.
Major Lüdin.
Bat. 53.
Major Spinnler.
Bat. 54.
Major Iselin.

17. Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Heutschli.
Adjut.: Hptm. Häfeli.
Bat. 49.
Major Jent.
Major Vigier.
Bat. 51.
Major Urs von Arx.

Schützenbataillon Nr. 3.

Major v. Wattenwyl.

3. Dragonerregiment.

Commandant: Major Gögelmann.
Adjutant: Oberstl. Lenz.

Schwadron 9: Hptm. Egloff.

Schwadron 8: Hptm. v. Wurtemberg.

Schwadron 7: Hptm. Lecoultr.

III. Artilleriebrigade.

Commandant: Oberstbrigadier Schüpbach.

Stabschef: Oberstl. Mägli.
Brig.-Adjutant: Hptm. Beyeler.

Divisionspark.

Comm.: Major Fankhauser.
Adjut.: Oberstl. Bollat.
Col. 5 + + + Hptm. Ziegler.
Col. 6 + + + Hptm. Born.

3. Art.-Regiment.

Comm.: Major Müller.
Adjut.: Lieut. Lenz.
Batt. 17: Hptm. Walthard.
Batt. 18: Hptm. X...

2. Art.-Regiment.

Comm.: Major Frêne.
Adjut.: Hptm. Murset.
Batt. 15: Hptm. Jenni.
Batt. 16: Hptm. Neuhaus.

1. Art.-Regiment.

Comm.: Major Schmid.
Adjut.: Hptm. Itten.
Batt. 13: Hptm. Müller.
Batt. 14: Hptm. Schenk.

Trainbataillon Nr. III.

Comm.: Major Haag.
I. Abth.: Hptm. Wäber.
II. Abth.: Hptm. Peschl.

Verwaltungcomp. Nr. 3.

Comm.: Major Krebs.
I. Abth.: X...
II. Abth.: Hptm. Schaad.

Feldlazareth Nr. III.

Chef: Major Ost.
Amb. 11 + Hptm. Büttemeyer.
Amb. 12 + Hptm. Dumont.
Amb. 14 + Hptm. Ganguillet.
Amb. 15 + Hptm. Stooss.

Geniebataillon Nr. 3.

Comm.: Major Reber.
Sap.-Comp. Hptm. Grosjean.
Pont.-Comp. Hptm. Gressly.
Pienn.-Comp. Hptm. Furrer.

Der Division vom 10. September an zugetheilt:

13. Landwehr-Infanterie-Regiment.

Comm.: Oberstl. Lenz.
Adjut.: Hptm. Schranz.

Bat. 39. Major Suter.

Bat. 38. Major Rossmann.

Bat. 37. Major Müller.

Der Division vom 10. September an zugetheilt:

7. Landwehr-Infant.-Regiment.

Comm.: Oberstl. Vouga.
Adjut.: Oberstl. de Coulon.

Bat. 21. Major Perrin.

Bat. 20. Major Goring.

Bat. 19. Major Perret.

CHANGEMENTS

survenus dans la répartition ci-dessus:

Commandant du bataillon de dragons n° 7 est confié au commandant du bataillon de dragons n° 9 au

Commandant du régiment d'artillerie n° 2/III, le chef de l'état-major, le major Mägli, est remplacé par le major Frêne.

Commandant du régiment d'artillerie n° 2/III, le chef de l'état-major, le major Mägli, est remplacé par le major Fankhauser.

Commandant du parc de division n° III, le major Mägli, est remplacé par le major Haag.

Commandant du bataillon du train n° III, le major Mägli, est remplacé par le lieutenant-colonel Cramer.

Commandant de la première division du bataillon de dragons n° III, le capitaine Wäber est remplacé par le capitaine

de la première division du bataillon de dragons n° III, le capitaine Wäber est remplacé par le capitaine Bieder.

Direction des manœuvres. (Manöverleitung.)

Director: Oberstdivisionär Lecomte.

Etat-major. (Stab): Stabschef: Oberst P. Isler.

Generalstabsoffizier: Hptm. Gottsfrey.

Adjutanten: Hptm. Romieux und Oberstl. Feyler.

Quartiermeister: Hptm. Scheuchzer.

Stabssecretär: Lieut. Favre.

Juges de camp. (Schiedsrichter): Oberstbrig. Fahrliander.

Adj.: Major v. Cleric.

Oberstbrig. Hebbel.

Adj.: Major Schwab.

Oberstbrig. Segesser.

Adj.: Major Thormann.

Oberst Boiceau.

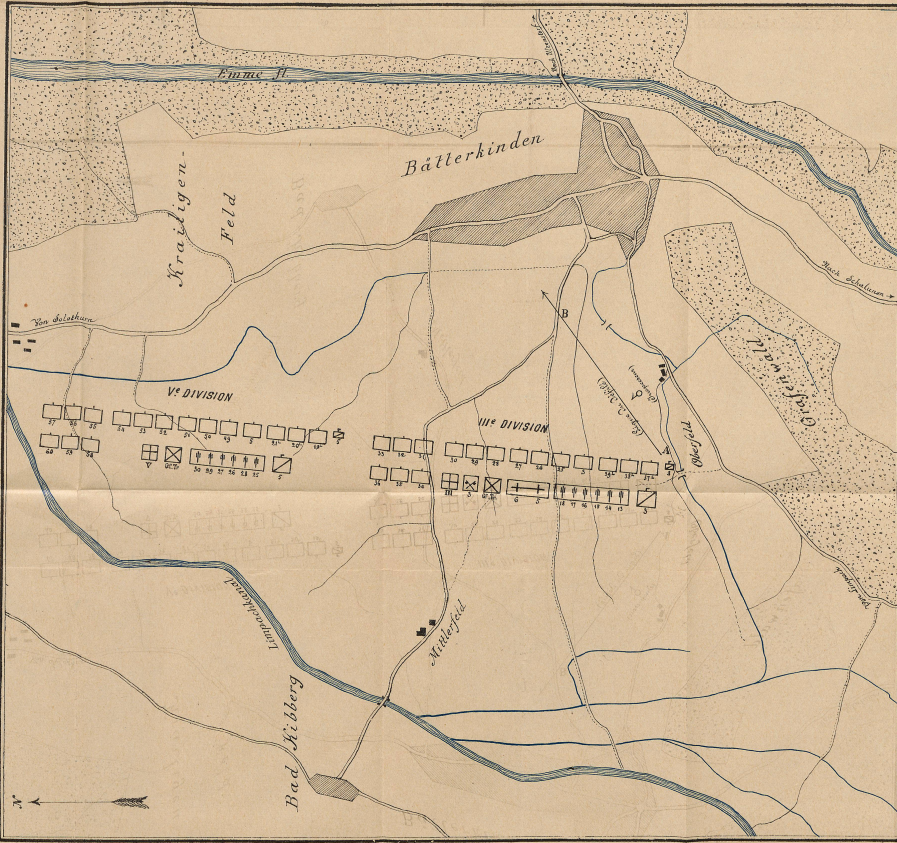
Adj.: Major Courvoisier.

Lausanne, im August 1889.

Supplément à la Revue militaire suisse. Septembre 1889.

Inspection du 12<sup>ème</sup> 7<sup>ème</sup> 1889 à Bätterkinden.  
Croquis pour la parade.  
Année suisse.

Direction des manœuvres  
Général à l'ordre N° 5.



Echelle 1:10000 1/2 cm = 100 m

Graphique du défilé.

